

## DEMANDE - COLLECTIF

Si vous souhaitez soumettre une demande pour la mise à disposition d'un Project Room au nom d'un collectif d'artistes, nous vous invitons à prendre connaissance des conditions mentionnées ci-dessous et à télécharger votre dossier via notre site.

### Les critères pour être éligible

- tous les demandeurs doivent être membre de l'AAPL
- tous les demandeurs doivent être résident au Luxembourg

### Votre dossier doit comprendre les documents suivants

- une présentation écrite du projet sur lequel vous comptez travailler dans les locaux de l'AAPL
- une liste des noms et prénoms, coordonnées et dates de naissance de tous les demandeurs
- le formulaire de demande dûment rempli

### Notes et recommandations

- être membre de l'AAPL ne garantit pas forcément le droit à la mise à disposition d'un project room. Seuls les dossiers de candidature complets seront analysés par le conseil d'administration qui se basera sur la réalisabilité du projet proposé et sur la pertinence artistique
- profitez de la possibilité de visiter le bâtiment avant de faire la demande
- attribution des ateliers selon les disponibilités
- vous êtes prié de bien vouloir prendre connaissance du contrat de location avant de faire votre demande
- durée de mise à disposition des project room : min. 1 semaine et max. 6 mois

---

**Nom et Prénom de la personne de contact** .....

**Date et Lieu de naissance** .....

**Adresse** .....

**N° de téléphone** ..... **Courriel** .....

**Compte bancaire** ..... **Code BIC** .....

**Assurance** .....

### Le collectif souhaite louer un

- Project Room

Luxembourg, le ..... Signature .....